

# le bulletin

**Sacieres- st- Martin**

Janvier 2015

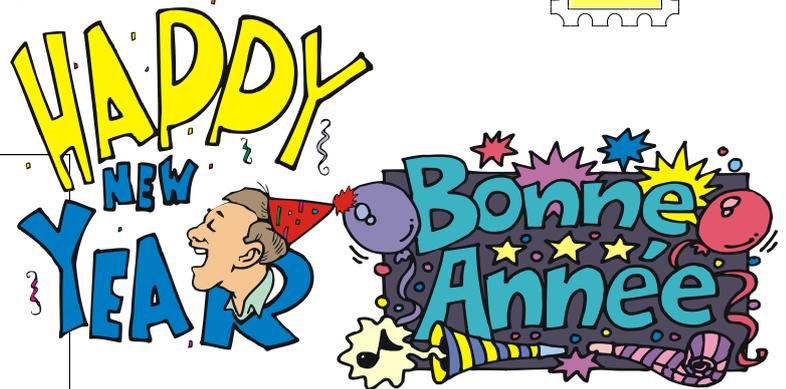
n°54

## Le mot du Maire



Tout d'abord , je profite de ce bulletin de début d'année pour vous présenter au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux , bonheur, santé et prospérité .  
Nous allons continuer de réaliser nos projets en attendant de construire notre prochain budget avec les moyens dont nous disposons car il semblerait que les dotations de l'état vont baisser et nous ne souhaitons pas augmenter les impôts locaux .

Th BERNARD



La preuve est infaillible : on m'attaque toujours , donc je suis encore .

Citations :

De notre temps , se haïr et se mordre, parce qu'on n'a pas le crâne absolument construit de même, commence à être la plus monstrueuse des folies .

E ZOLA .

**JE SUIS CHARLIE**

## DATES importantes

14 Février : concours de belote de SACIERGES  
9 Mars : 18 H, AG comité des fêtes de Sacieres ( gite )  
28 Mars : Spectacle Relais de l'Abloux  
11 Avril : chasse aux oeufs de Pâques( la Minière ) 15 H  
26 Avril : Plantation printemps à Chéniers  
13 Juin : fête de Sacieres

Et si on y allait ?



# TELETHON 2014

## CLUB cuisine

Tout comme l'année dernière 60 brioches ont été vendues dans la commune . Ce n'est pas un nombre important , mais peut - être certains préfèrent apporter leur don à des organismes différents .



On est loin de TOP CHEF, je vous rassure . Mais, nous organisons 1 mardi par mois, une rencontre autour de l'atelier cuisine de 15 heures à 18 heures, autour d'un plat et d'un dessert .Une cuisine simple, faite de recettes du terroir ou de recettes bien de chez nous, chaque participante apporte ses idées, ses petits trucs, et tout le monde les met en pratique, dans une bonne ambiance .Ce mois - ci, François , du restaurant de l'Abloux à Sacierges, nous a proposé de venir nous concocter des cassolettes d'escargots à la crème, c'était un délice ,tout comme le gâteau creusois avec sa crème anglaise en dessert, préparé par les participantes de l'atelier .Ces « cours » sont gratuits, si vous désirez nous rejoindre, prenez contact avec Mme VILLAUDIERE qui se fera un plaisir de vous donner la date du prochain atelier. Vous emportez vos réalisations et il ne vous en coûtera que 5.50€ par part .

Vous aurez passé un bien agréable après midi, dans une ambiance toute tranquille Venez nous rejoindre

Mme Catherine FONTE

# Concours Maisons fleuries

**Mairie de SACIERGES ST MARTIN : 1 er prix**

Mr BARITAUD Gilles	1 ère Catégorie 1 er prix
Mme BIARDEAU Annick	1 ère Catégorie 1 er prix
Mr BICHIER Jacques	1 ère Catégorie 1 er prix
Mr MEUNIER Marc	1 ère Catégorie 1 er prix
Mr JOUANNIN Robert	1 ère Catégorie 2 ème prix
Mme DELAUNE Stéphanie	1 ère Catégorie 3 ème prix
Mr DEMOUSSEAU Samuel	1 ère Catégorie 3 ème prix
Mr DUBOIS Armand	1 ère Catégorie 3 ème prix
Mr LAMY Daniel	1 ère Catégorie 3 ème prix
Mme LAUDREL Françoise	1 ère Catégorie 3 ème prix

Le relais de L'ABLOUX 3 ème Catégorie 3ème prix

M LALOGUE Corine 4 ème Catégorie 2ème prix



Merci à tous ceux qui fleurissent leur maison .

C'est vraiment un acte citoyen , en embellissant votre devant de porte vous respectez vos voisins et votre lieu de vie . L'image que l'on donne à son village est importante puisqu'elle est le reflet de soi - même !!



# Décorations de Noël

Les décorations de la commune ont été réalisées avec la participation des cantonniers et de nombreux bénévoles que je nomme, afin de les remercier de l'intérêt qu'ils portent à leurs villages ; Mrs LAFFETA , MEUNIER, PIPEREAU , BARITAUD Pascal et Gilles , AXISA , OTLEY . J'ajoute à cette liste tous les particuliers qui ont fait l'effort de décorer leur maison . Sachez que les illuminations ont été achetées par les deux comités des fêtes et le collectif de Chéniers .



## Nettoyage automne



Des courageux et des courageuses se sont lancés un dimanche après-midi , dans le débroussaillage et le nettoyage des environs du Lavoir de Chéniers . Une opération qui se renouvelle deux fois par an . Tous ces efforts servent à garder un lieu de vie agréable et un lien social entre les habitants qui se sentent concernés . Tous se sont retrouvés pour partager le pain aux noix et aux châtaignes et quelques douceurs confectionnées par eux-mêmes , autour du verre de l'amitié .

## Réception débroussailleuse

La commune vient d'acquérir une débroussailleuse de très bonne qualité une « NOREMAT » . En espérant que ce matériel ne tombera pas aussi souvent en panne que la précédente . Le coût de cette machine s'élève à 38 000 € HT. Je rappelle à tous , que si vous constatez un problème sur un chemin communal vous devez prévenir Mme Bérénice LAMOUREUX, qui en tant que adjointe et responsable de l'entretien des chemins, pourra vous fournir une réponse .



## Père Noël



Un Père Noël généreux a gâté les enfants présents de la commune de SACIERGES . Des parents , des grands parents se sont joint au groupe pour accueillir comme il se doit le Père Noël . Malheureusement, la pluie a écourté la décoration des sapins mais le rassemblement dans la salle des fêtes s'est effectué dans la bonne humeur et l'impatience de l'arrivée du vieil homme vêtu de rouge . Merci aux bénévoles Mmes MOLTINI, MAUDUIT, BARITAUD F, JOLLIVET, LAFFETA, AXISA, et Mrs LAFFETA , PIPEREAU, RENVOISE, AXISA, GABILLAUD . Nos vifs remerciements aux entreprises OTLEY et JOLLIVET et au Relais de l'ABLOUX qui, par leurs dons généreux, ont permis au comité des fêtes de SACIERGES d'organiser un si beau Noël .

# Réalisations municipales



Ce trimestre la commune a comme prévu planté sur le site de la Psychalerie un cerisier , un saule pleureur ,et posé un banc . Il restera l'implantation de l'aire de stockage des containers à ordures et la mise en place du panneau d'affichage courant février .On a coulé une dalle en béton au dépôt de verre du village de Sacierges afin de faciliter la pose et la dépose des containers de déchets .



Merci de ne plus laisser traîner les sacs poubelles dans le bourg . Le hangar des cantonniers est enfin construit ,il ne reste plus que les travaux externes à terminer .

## Spectacle Relais de L'ABLOUX

**SAMEDI**

**28 MARS 2015 20 H**

**Salle des fêtes de SACIERGES**

**NOS PLUS BELLES ANNEES  
NOUVEAU SPECTACLE**

**6 Artistes sur scène 4 H de Show en direct**

**Les années 60 Les années 70 La folie des années 80**

**60 70 80**

**Cocktail— Couscous maison - from— dessert— café**

**Réservation dès maintenant 02 54 47 56 74**

*Attention places limitées*



site internet

### MESSAGE

La déchèterie du COLOMBIER est définitivement fermée . Il est totalement interdit d'y déposer des ordures .

Vous pouvez dès à présent aller surfer sur le site de la Mairie :

**WWW. mairie-sacierges.com**

Vous y trouverez toutes les activités présentes dans votre commune . Beaucoup d'informations venant de votre Mairie et de certains habitants quand ils le désirent . Le bulletin municipal sera lui-même en ligne . Si vous voulez faire passer des messages via le site, merci de contacter la mairie .

### A NOTER

**BIBLIOTHEQUE DE Sacierges**  
*Ouverte tous les dimanches matins de :*  
**11h à 12h**  
**Et mercredi de 17 H à 19 H**  
*Accessible gratuitement à tous*  
Adresse : Chéniers



### HORAIRES

**La Mairie sera ouverte au public**

**Lundi : 8H30 à 12H et 13H30 à 17H**  
**Mardi : 8H30 à 12H et 13H30 à 17 H**  
**Vendredi : 8H30 à 12H et 13H30 à 17H**  
**Samedi ; 9H 00 à 12H**

**Numéros d'URGENCES**  
**SAMU 36 LE 15**  
**Secours Urgences le**  
**le 15 , le 18, le 112**  
**Gendarmerie le 17**

Rédaction : Agnès RENVOISE  
: Lydia TASSOTTO  
: Guy AXISA  
Bérénice LAMOUREUX

**Si vous n'avez pas reçu le bulletin chez vous demandez le à la Mairie , merci**

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2014

### Convocation du 22 septembre 2014

L'an deux mil quatorze, le trente septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

**PRESENTS** : Guy AXISA, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Julien BITARD, Marc COUSSEAU, Pascal DELANAUD, Bérénice LAMOUREUX, Dominique PELLERIN, Alfred PRINCE, Agnès RENVOISE - **Secrétaire de séance** : Bérénice LAMOUREUX - **Votants** : 11

#### **DELIBERATION SCOT (Schéma Territorial de Cohérence)**

Suite aux délibérations précédentes, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les réunions de travail du SCOT ont débuté et qu'il le tiendra informé à mesure des décisions prises par le SCOT.

#### **FUSION DES SYNDICATS DE VOIRIE**

Une réunion est prévue le mercredi 1er octobre à la sous-préfecture du Blanc pour préparer la fusion du syndicat de voirie du canton de Saint Gaultier avec celui des 4 communes (Chazelet, Sacierges, St Civran, Vigoux). A la suite de cette réunion, il est prévu de déterminer si la cotisation de chaque commune est calculée au linéaire de voirie ou au prorata de la population. Pour Sacierges il y a peu de différence (environ 800 euros par an au linéaire et environ 525 euros par an au prorata de la population). Il convient néanmoins de privilégier le calcul au linéaire car la subvention du conseil général est calculée selon le même choix. Monsieur le Maire défendra cette position lors de la réunion.

#### **DELIBERATION ATTRIBUTION INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL**

Suite au refus du conseil municipal de verser une indemnité au receveur municipal, Monsieur le Maire a été reçu par Monsieur Perrot. Celui-ci a souligné la bonne santé financière actuelle de la commune (peu d'emprunts, recettes suffisantes) et lui a rappelé qu'il était à notre disposition pour tout conseil ou intervention en dehors des heures d'ouverture de la trésorerie. Dans ce cadre, il sollicite de nouveau le conseil municipal pour le versement de son indemnité. Le conseil reste sur sa position et ne souhaite pas verser pour cette année l'indemnité demandée par le receveur.

#### **COMMISSION POUR LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES**

L'appel d'offres pour les travaux d'extension de la cuisine de la salle des fêtes est parue pendant l'été 2014 et la commission a arrêté son choix en septembre suite aux réponses données

Lot concerné	Estimation du montant par l'architecte (euros)	Nombre de réponses	Entreprise retenue	Montant définitif (euros)
Gros oeuvre maçonnerie	20 100.00	2	SCM-Ciron	22 881.25
Toiture et isolation	21 000.00	4	Bremaud-Tournon	15 6272.79
Menuiseries extérieures en alu	4 000.00	4	Davier-Pont Chrétien	3 699.00
Menuiseries bois et placo	8 900.00	5	Sorecso-St Benoit	5 484.79
Carrelage et faïences	6 500.00	4	Dauny-Châteauroux	5 488.70
Peintures intérieures	2 500.00	4	Delavalle-Chateauroux	812.80
Plomberie	7 500.00	1	Léon Bachimont-Le Blanc	4 490.00
Electricité	3 500.00	2	Labrux-Le Blanc	4 944.00
Climatisation réversible chauffage	17 100.00	3	Axima-Chateauroux	16 289.00
Equipements de cuisine	17 000.00	4	Axima-Chateauroux	15 876.60

Le montant total actuel prévisionnel est de 99 085.63 euros HT pour une prévision initiale de 108 100 euros.

Il reste quelques travaux à rajouter : peinture de l'ensemble de la salle des fêtes, changement des 2 exutoires de fumée, rajout d'une barre dans les toilettes pour handicapés, retrait d'un lavabo.

Une réunion est prévue le 9 octobre avec toutes les entreprises retenues pour un démarrage prévisionnel des travaux d'ici la fin de l'année.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **TRAVAUX DU CAFE COMMUNAL**

Le dossier avance et l'appel d'offres devrait être lancé dans les semaines qui viennent

##### **EOLIENNES**

Il y a une réunion publique le 2 octobre. Suite à une réclamation d'une association signalant qu'une des éoliennes se trouvait trop près de la route, un nouveau permis de construire a été déposé. Il concerne toujours 5 éoliennes dont 3 situées sur la commune de Sacierges (ainsi que le poste de raccordement), 1 sur Chazelet, 1 sur St Civran.

travail. Les conclusions seront disponibles dans le courant du mois d'octobre et le conseil décidera ensuite des aménagements de poste ou des équipements adaptés à envisager. La nouvelle débroussailleuse NOREMAT devrait être livrée fin octobre. Dans l'attente, le broyage des chemins est effectué en priorité avant que les conditions météo se dégradent.

### **COMMISSION DES CHEMINS**

Un empiérement a été réalisé dans le courant de la semaine 40 sur le chemin de César à la Minière suite à une demande de la commune de St Civran (chemin mitoyen sur les 2 communes). Il est prévu un état des lieux de l'ensemble des chemins de la commune par la commission concernée dans le courant du mois d'octobre. Cet état des lieux permettra de lister les besoins en cailloux pour les 2 prochaines années et de préparer les budgets en conséquence. En cas de besoin particulier, ne pas hésiter à contacter un des membres de la commission : Pascal BARITAUD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Pascal DELANAUD, Bérénice LAMOUREUX.

### **ENTRETIEN DU CIMETIERE**

Suite à la pluviométrie de l'année 2014, le ravinement a été très important dans le cimetière, ce qui commence à poser des problèmes. Des travaux seront à envisager sans délai pour stabiliser les allées.

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 4 NOVEMBRE 2014**

### **Convocation du 25 octobre 2014**

L'an deux mil quatorze, le quatre novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

**PRESENTS** : Guy AXISA, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Julien BITARD, Marc COUSSEAU,, Bérénice LAMOUREUX, Dominique PELLERIN, Alfred PRINCE

**Absents excusés** : Pascal DELANAUD, Agnès RENVOISE - **Secrétaire de séance** : Bérénice LAMOUREUX - **Votants** : 9

### **AUTORISATION DU MAIRE D'ESTER EN JUSTICE Affaire DI STEFANO**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Sacierges Saint Martin possède un logement locatif sur Chéniers, loué à M. DI STEFANO depuis le 1<sup>er</sup> février 2011. Après plusieurs contacts avec la trésorerie, il s'avère que l'intéressé ne règle plus le loyer depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le Maire de son côté a relancé à plusieurs reprises par courriers M. DI STEFANO afin de trouver un arrangement amiable en accord avec la C.A.F. qui verse directement l'allocation logement à la trésorerie. Malgré toutes ces démarches, M. DI STEFANO n'a pas essayé d'établir un quelconque contact avec la mairie pour tenter de résoudre le problème. En conséquence, le Conseil Municipal autorise le maire à ester en justice pour permettre d'engager l'instance devant le Tribunal d'Instance du Blanc, et à transmettre toutes les pièces utiles à la poursuite de la procédure (9/9 voix pour). Néanmoins, le conseil municipal demande à Monsieur le Maire de prendre contact avec une assistante sociale susceptible d'assister M. Di Stefano dans ses démarches de régularisation avec la C.A.F. pour éviter toute procédure d'expulsion.

### **DELIBERATION CHOIX D'UN AVOCAT Procédure DI STEFANO**

Le Maire informe le Conseil Municipal d'un rendez-vous avec Maître Lière, avocat à Châteauroux, afin d'engager une procédure à l'encontre de la famille DI STEFANO, pour non paiements des loyers à Chéniers depuis le mois de janvier 2014. Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à choisir Maître Lière, en qualité d'avocat, pour mener à bien cette action et à signer les conventions correspondantes (9/9 voix pour). Les crédits nécessaires à cette procédure seront inscrits au budget 2015.

### **MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE DE ST BENOIT DU SAULT**

Le maire expose au Conseil Municipal que, par délibération en date du 14 octobre 2014, le Comité syndical du syndicat intercommunal du collège de Saint Benoît du Sault a décidé, à l'unanimité, de modifier les statuts du syndicat, notamment l'article 9 concernant le nombre de délégués au sein du syndicat, de façon à obtenir plus facilement le quorum nécessaire pour les délibérations. Cette décision implique de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant. Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 9/9 voix pour, désigne : M. Guy Axisa, délégué titulaire et M. Julien Bitard, délégué suppléant.

### **DELEGUES AUPRES DU SYNTOM**

Le maire informe le conseil municipal qu'il n'a plus la possibilité de participer aux réunions du Symctom. En conséquence, à 9/9 voix pour, sont désignés les représentants suivants : titulaire Jean Michel Biardeau, suppléant Pascal Baritaud.

### **PROJET BARREAU LIMOGES-POITIERS**

Le maire informe le conseil municipal d'une séance plénière tenue par les conseillers généraux de l'Indre et que ces derniers dénoncent ce qui suit :

- une décision qui les condamnerait à brève échéance à l'isolement et à la relégation,
- le mépris affiché pour tous les avis formulés au plus haut niveau d'expertise : cour des comptes, autorité environnementale, commission mobilité 21, rapport « Duron », etc...
- l'arbitraire de cet engagement qui correspond à une dépense publique de 500 millions d'euros à la charge de l'Etat pour un coût total de 1.5 milliard d'euros alors que les collectivités locales ne cessent de voir diminuer leurs dotations. Ils demandent : - le retrait définitif du projet de barreau Limoges-Poitiers,
- l'emploi immédiat des sommes annoncées à la modernisation de la ligne POLT,
- la prise en compte des propositions formulées lors du débat public de 2012 : raccorder POLT, modernisé, à la future LGV Paris-Orléans-Clermont-Ferrand (POCL) suivant le tracé Ouest qui permet de mettre Limoges à 2 heures de Paris et de desservir équitablement le Centre, le Limousin et par-delà de nombreux départements de Midi-Pyrénées et du Massif Central. Le conseil municipal vote contre (9/9 voix) le projet de barreau Limoges-Poitiers et soutient les conseillers généraux dans leur démarche.

## **UTILISATION CHEMINS RURAUX OU COMMUNAUX POUR CONSTRUCTION, EXPLOITATION ET DEMANTELEMENT FUTUR PARC EOLIEN**

Monsieur le maire présente au conseil municipal la demande de la société NEOEN, d'utiliser les chemins ruraux ou communaux appartenant à la commune et qui sont nécessaires à la construction, l'exploitation et le démantèlement du futur parc éolien. Ils pourront être utilisés pour des servitudes d'accès au parc éolien et d'enfouissement de câbles électriques, ainsi que grevés par des servitudes de survol. De plus, des sondages géotechniques pourront être utilisés le long des dits chemins pour vérifier la dureté du sol et réaliser les renforcements éventuellement nécessaires avant la construction du parc éolien. L'aménagement des chemins d'accès, leur remise en état après les travaux ainsi que leur entretien seront à la charge de la société NEOEN. Le conseil municipal, après en avoir délibéré (8/9 voix pour ; 1 abstention) :

- autorise la société Neoen à utiliser les chemins ruraux nécessaires à la réalisation du parc éolien (accès au parc éolien, enfouissement des câbles électriques et survol des chemins par les pales),
- autorise la société Neoen à réaliser toutes les études nécessaires à la construction du parc éolien et notamment des éventuels sondages géotechnique le long des chemins ruraux permettant l'accès au parc éolien en vue de leur renforcements,
- autorise le maire à signer tout document relatif à ce projet

### **CONVENTION SATESE**

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune est adhérente au SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration) de l'Indre pour le suivi de sa station d'épuration. Le Conseil Général vient de renouveler ses marchés de prestation de service pour assurer cette mission. En application de l'article L 3232-1-1 et R 3232-1 et suivants les Code Général des Collectivités Territoriales, cette adhésion doit être formalisée par une nouvelle convention avec le Conseil Général pour les quatre prochaines années à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve la convention et autorise le maire à signer la convention. Guy Axisa rappelle que les résultats des analyses pratiquées deux fois par an sont en ligne sur le site internet de la mairie.

### **CONVENTION PNR de la Brenne – COMMUNE DE SACIERGES**

Pour le chemin de randonnée (chemin des Mines à Chéniers), une convention est établie qui engage la commune à entretenir le chemin au moins une fois par an de façon à pérenniser son existence. Le conseil approuve à 9/9 voix.

### **DISSOLUTION DU SYNDICAT DE VOIRIE**

Les 4 dernières communes constituant le syndicat ne peuvent plus assumer les charges financières qui restent identiques à ce qu'elles étaient lorsque le syndicat comptait 14 communes. Le conseil municipal approuve à 9/9 voix le projet de dissolution du syndicat et la possibilité de constituer un groupement d'achat permettant d'obtenir de meilleurs prix pour les achats des fournitures nécessaires aux travaux de voirie.

### **CREATION D'UNE AGENCE DEPARTEMENTALE PAR LE CONSEIL GENERAL**

A la demande de certaines communes, pour remplacer l'ATESAT supprimée, le CG envisage de créer une agence départementale pour aider les communes à réaliser leurs projets de voirie. Le conseil municipal à 9/9 voix décide de ne pas répondre à cette proposition d'adhésion (montant de l'adhésion non défini, compétence de voirie actuellement couverte pour la commune de Sacierges)

### **DELIBERATION POUR LA MODIFICATION DE LA CAUTION POUR LA LOCATION DU GITE**

A l'unanimité (9/9 voix pour), le conseil décide de porter la caution du gîte à 250 euros.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **TRAVAUX DU CAFE COMMUNAL**

Le dossier est actuellement bloqué car la propriétaire mitoyenne n'autorise pas la mairie à réaliser les travaux sur son mur et sa toiture

#### **TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES**

Le planning se déroule normalement et les travaux doivent débuter le 17 novembre

#### **COMMISSION DES CHEMINS**

L'état des lieux de l'ensemble des chemins de la commune par la commission concernée a débuté dans le courant du mois d'octobre. Cet état des lieux sera présenté lors de la prochaine réunion de conseil. Pascal Baritaud rappelle à M. le maire d'envoyer au plus vite un courrier à la CBL qui a fortement dégradé un chemin forestier (état de lieux à l'appui)

#### **ENTRETIEN DU CIMETIERE**

Suite à la pluviométrie de l'année 2014, le ravinement a été très important dans le cimetière mais les agents communaux ont assuré des réparations très satisfaisantes avant la Toussaint. Néanmoins des travaux plus importants sont à envisager : pose de pièges à eau avec des grilles, pose de buses, revêtement spécifique laissant infiltrer l'eau dans les allées principales (alvéoles recouvertes de gravillons). Le conseil municipal attende le chiffrage définitif du devis pour donner son accord à la réalisation rapide des travaux. Le conseil municipal a choisi à 9/9 voix pour le format des inscriptions à porter sur la flamme des urnes.

#### **DEBROUSSAILLEUSE**

La livraison a eu lieu le 4 novembre. Sa mise en route est prévue d'ici la fin du mois de novembre avec une prise en mains par M. Casimir qui devrait être le principal utilisateur.

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 2 DECEMBRE 2014**

### **Convocation du 24 novembre 2014**

L'an deux mil quatorze, le deux décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

**PRESENTS** : Guy AXISA, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Pascal DELANAUD, Bérénice LAMOUREUX, Dominique PELLERIN, Alfred PRINCE

**Absents excusés** : Julien BITARD, Agnès RENVOISE - **Secrétaire de séance** : Bérénice LAMOUREUX - **Votants** : 9

### **REPAS DE L'AMITIE**

Il aura lieu le samedi 10 janvier 2015 à la salle des fêtes de Sacierges. La participation est gratuite pour les habitants nés avant 1955 et leur conjoint. Tous les autres habitants sont conviés au tarif de 25 euros. Pour les personnes âgées de plus de 80 ans qui ne peuvent pas venir, un colis sera distribué.

### **DELIBERATION FAR (Fonds d'Action Rurale)**

Le FAR 2014 n'a pas été versé du fait de la non réalisation de travaux de voirie. Le conseil municipal donne son accord (9/9 voix) pour qu'il soit versé avec le FAR 2015.

### **NOUVEAUX TARIFS POUR LES SALLES DES FETES à partir du 01/01/2015**

Pour la salle des fêtes de Chéniers, la location est fixée à 70 euros et la caution à 100 euros. Pour la salle des fêtes de Sacierges, la location est fixée à 180 euros et la caution à 400 euros. Le nouveau tarif de location ne sera effectif que lorsque la nouvelle cuisine sera fonctionnelle.

### **DELIBERATION POUR LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA CDC**

Suite à la délibération du conseil communautaire du 17/11/2014, il est proposé de modifier les statuts de la Communauté de Communes Brenne – Val de Creuse et de les compléter pour 2 nouvelles compétences :

1/ élaboration et gestion d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

2/ création et gestion d'un service interne à la CDC qui contribuera à l'élaboration et à la gestion d'un PLUi et instruira les autorisations et actes d'urbanisme. Le conseil municipal approuve cette délibération et donne un avis favorable à ces dispositions avec 7 voix pour / 1 voix contre / 1 abstention.

### **COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES CHEMINS**

Un état des lieux de tous les chemins de la commune a été réalisé les 29 et 31 octobre et le 16 novembre 2014.

Appréciation générale : l'état d'entretien des chemins de la commune est bon en majorité mais il y a un besoin d'entretien régulier pour éviter une dégradation de certains chemins qui pourrait nécessiter des travaux plus lourds (peu de travaux réalisés depuis 2011). Cet entretien régulier va nécessiter un travail à la demande (combler les trous manuellement) avec un matériel adapté (transport de quantités de cailloux suffisantes).

Certains chemins n'ont jamais été réparés, en dépit d'une utilisation régulière par des utilisateurs professionnels et de plusieurs demandes. D'autres travaux d'entretien sont à prévoir (élagage). Ne pas négliger le rôle de la CFBL dans la dégradation de certains chemins d'accès aux parcelles de bois exploitées (les relancer par courrier comme cela a été demandé précédemment et leur proposer de réaliser les travaux à leurs frais). Le courrier a été envoyé par le maire dans le courant de la semaine 48.

Pour l'entretien habituel des chemins et leur remise en état, la commission donne les recommandations suivantes :

- ne pas broyer les chemins pendant la période hivernale pour ne pas accélérer leur dégradation (profiter de l'hiver pour entretenir les villages)

- prévenir impérativement quelques jours à l'avance l'agent communal et un responsable par secteur (membre de la commission des chemins) pour assurer une bonne utilisation des cailloux lors de leur livraison.

Un tableau complet a été établi mentionnant par chemin la quantité de cailloux à prévoir ainsi que leur calibre.

Le conseil municipal va budgétiser pour 2015 l'empierrement de l'ensemble des chemins pour un total d'environ 1000 tonnes. Plusieurs devis vont être demandés.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **COLOMBARIUM : plaques identiques pour tous**

La mairie va acquérir 10 plaques identiques de format 20 x 15 que les personnes pourront acheter (devis de l'entreprise Leclerc Jean Yves à Le Blanc, à raison de 65 euros TTC/plaque). Les personnes intéressées pourront les acquérir sur demande à la mairie. La police de caractères à utiliser pour la gravure devra être le « petit romain ».

#### **TRAVAUX DU CAFE COMMUNAL**

La propriétaire mitoyenne a fait faire un constat d'huissier avant le début des travaux. Le permis de construire est actuellement affiché et les travaux pourront commencer dès la fin du délai de 2 mois. La consultation des entreprises devrait commencer sans tarder.

#### **TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES**

Le planning se déroule normalement et la livraison pourrait intervenir en fin d'hiver. On peut toujours louer la salle des fêtes car l'ancienne cuisine est disponible et les travaux se déroulent sans intervention à l'intérieur de la salle des fêtes.

#### **ENTRETIEN DIVERS**

Suite à une forte érosion du fossé à cause de la pluviométrie 2014, la route entre le Colombier et La Puychallerie a dû être sécurisée dans l'attente de réalisation de travaux. Ces travaux seront prévus au budget 2015.

Un entretien des villages avant les fêtes de Noël a été demandé (haies, accotements).

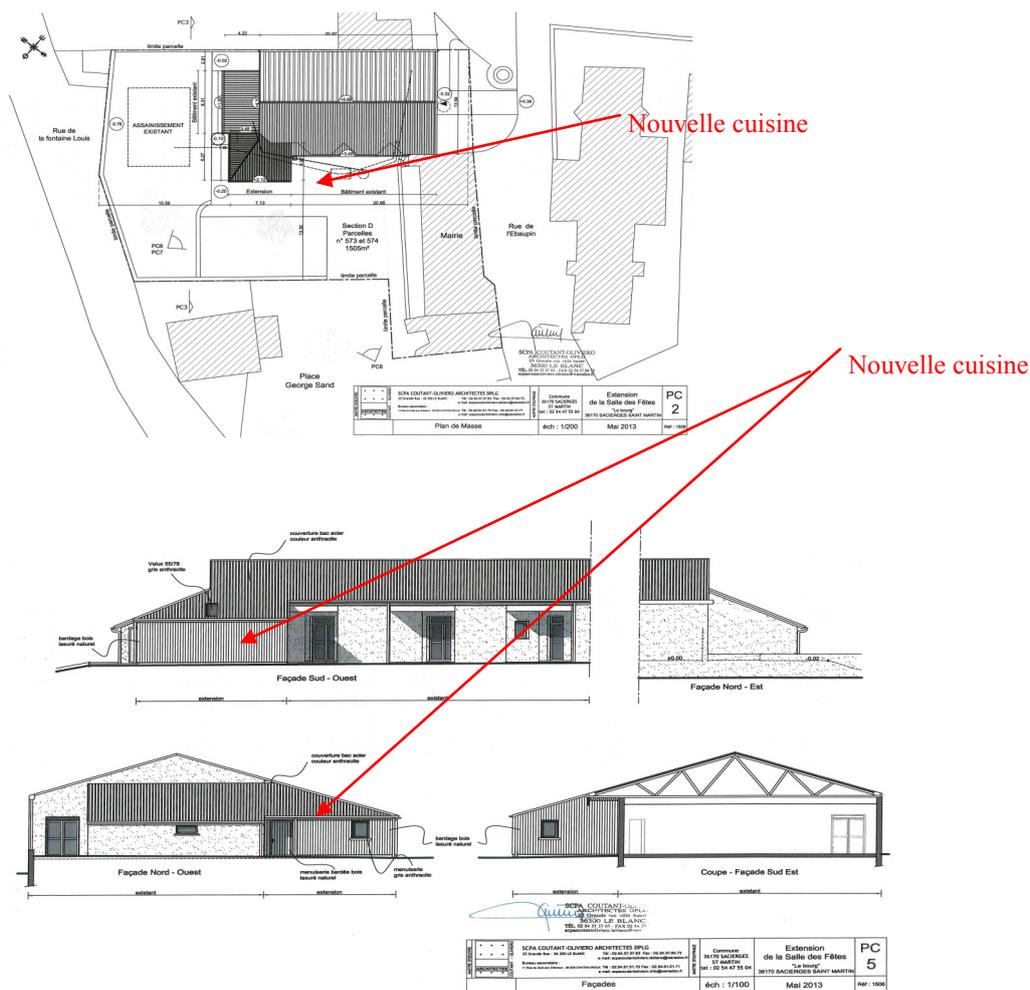
#### **DEBROUSSAILLEUSE**

La livraison a eu lieu le 4 novembre. La mise en route a été réalisée le 16 novembre. La révision des 50 heures devrait avoir lieu dans le courant de la semaine 50 et permettra à l'ensemble des conseillers municipaux de la voir fonctionner.

# Salle des fêtes de SACIERGES ST MARTIN

## Travaux pour aménagement d'une nouvelle cuisine

Les travaux ont débuté fin novembre et se termineront courant Février nous l'espérons . Une véritable cuisine sera à la disposition des futurs locataires . Pour le chauffage , nous avons opté pour une pompe à chaleur qui servira à climatiser la salle (chaude en hiver , fraîche les chaudes journées d'été ) . Tous les détails concernant le prix et les entreprises qui réalisent ces travaux, vous sont présentés dans le compte rendu du conseil municipal du 22 septembre 2014 .



## Nouveaux cantons

Le canton n 12 (canton de ST GAULTIER )  
Remplace celui de St BENOIT DU SAULT )

BEAULIEU ; BELABRE ; BONNEIL ; CHAILLAC ; CHALAIS ; LA CHATRE L ANGLIN ;  
CHAZLET ; CHITRAY ; DUNET ; LIGNAC ; LUANT ; LUZERET ; MAUVIERES ;  
MEOBECQ ; MIGNE ; MOUHET ; NEULLAY LES BOIS ; NURET LE FERRON ;  
OULCHES ; LA PEROUILLE ; PARNAC ; PRISSAC ; RIVARENNES ; ROUSSINES ;  
SACIERGES ST MARTIN ; SAINT BENOIT DU SAULT ; SAINT CIVRAN ; SAINT GAULTIER ;  
SAINT GILLES ; SAINT HILAIRE SUR BENAIZE ; THENAY ; TILLY ; VENDOEUVRES ;  
VIGOUX .

# Repas de l'amitié



Plus de 80 personnes se sont retrouvées autour du banquet annuel organisé par la municipalité . Cette année après avoir demandé une minute de silence en raison des événements , Mr le Maire tout en nous souhaitant une bonne année 2015 nous a aussi présenté les futures réalisations municipales . Comme il est de coutume , la soirée s'est terminée par un bal .

# Crèche de Sacierges



Bien au chaud dans l'église, une très nombreuse assistance a participé à la veillée de Noël, préparée par des bénévoles avec l'aide de la commune et de l'employé communal Yves Cette cérémonie réunissait les familles venues avec les enfants qui apprécient cette atmosphère familiale et chaleureuse . Mme Laroche, organisatrice de cette soirée de partage et de communion , a un remerciement particulier à adresser au sonneur de cloche en kilt, que tout le monde aura reconnu !!!!. L'an prochain, il est prévu de chanter un cantique anglais !!! Un assistant s'est déplacé pour remercier Mme Laroche qui donne beaucoup de son temps et de son énergie pour que cette cérémonie ait lieu. Merci aussi à tous les bénévoles et aux participants.

# 14 Février BELOTE



## Concours de belote

Organisé par le comité des fêtes de Sacierges St Martin , il se déroulera dans la salle des fêtes . On vous attend nombreux , de nombreux lots sont à conquérir ce jour là .  
Le concours débutera à 20 h 30

## Calendrier de collecte D'ordures ménagères année 2015

01 /1	Jour de l'an	passage	jeudi	31
06/04	Pâques		jeudi	9
01/05	Fête du travail		Mercredi	29
08/05	Victoire 1945		Mercredi	6
14 /5	Ascension		Mercredi	13
25/05	Pentecôte		Jeudi	28
14/ 07	Fête Nationale		Jeudi	16
11/11	Armistice 1918		Jeudi	12
25/12	Noël		Mercredi	23
Collecte entre 5 et 14 H				

# RECENSEMENT

# SACIERGES ST MARTIN

**Population : 2015 : 321 h**  
Population :2014 : 316 h  
Population :2012 :321 h

# Agenda

## comité des fêtes de Chéniers

Plantations de printemps 26 avril 2015  
Pétanque (coupe du comité de fêtes de Chéniers) 17 Mai  
REPAS DU LAVOIR 11 Juillet  
Pique -nique Fosse de l'EFFE 5 Septembre  
Plantations d'automne 22 Novembre  
Galette des Rois 9 Janvier 2016

